

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 03884
Numéro SIREN : 852 161 447
Nom ou dénomination : 16H24

Ce dépôt a été enregistré le 22/02/2023 sous le numéro de dépôt 3813

16H24
SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 3 rue de Bondy – 93250 Villemomble
RCS de Bobigny n°852 161 447

**PROCÈS VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIÉS
DU 26 DÉCEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt deux, et le 26 décembre, à quinze heures, les associés de la Société réunis en assemblée générale extraordinaire, sur convocation du président, appelés à délibérer sur l'ordre suivant:

1. Poursuite de l'activité de la société malgré des pertes au moins égales à la moitié du capital social ;
2. pouvoirs en vue des formalités.

ont adopté les résolutions suivantes:

PREMIERE RESOLUTION : POURSUITE DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Conformément à la cinquième résolution du Procès-Verbal d'Assemblée Générale en date du 30 juin 2022, approuvant les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ; et statuant en application de l'article L.223-42 du code de commerce ; les associés, bien que les fonds propres de la société soient devenus inférieurs à la moitié du capital social, décident de poursuivre l'activité de la société.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des associés.

DEUXIEME RESOLUTION : POUVOIRS

Les associés donnent tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de remplir toutes les formalités de publicité et de dépôt requises par la législation en vigueur.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des associés.

CLÔTURE

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé.

Le 26 décembre 2022,

Mme. Marie BICA-MILA
Présidente

Le présent procès-verbal est en copie et original

